

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

JOURNAL POPULAIRE
1er D E
acc E V

VOL. 20

ARTHABASKAVILLE, SAMEDI 3 JUILLET 1886

No. 26

FEUILLETON DU 3 Juillet 1886

Les Naufrages de Kertugal

OU
LES RIVALES AMIES.

(Suite.)

De tout pays qui fut à la France, par droit de conquête ou de première occupation, qu'il y ait peu ou longtemps que son drapeau ne l'ombrage plus, n'importe, il s'élève encore de ce sol, vers l'âme du Français qui le foule, un parfum de la patrie absente ou perdue ! J'ai erré au milieu des étrangers ; et ainsi plus d'une fois j'ai senti battre mon cœur.

Saint-Louis fut fondé au siècle passé par des colons français, partis de la Louisiane. Sa vue rappelait à Ludovic la belle France. Dans ce triste souvenir, qui surgissait dans le lointain et auquel son âme sensible était ouverte, Ludovic ranimé puisa, comme en un sentiment supérieur, la force de souffrir encore. Là, l'exile lui parut plus doux.

Il admira, il aima surtout cette noble cité, trempée dans les angoisses d'un pénible début, mais fièrement campée au bord du plus beau fleuve, attendant de l'avenir qui lui soit la suprématie de l'Union tout entière.

Souvent John et Ludovic, sortis de la ville en causant, descendaient vers la berge du grand fleuve, d'où les eaux pures et limpides, abondamment captivées au passage, sont filtrées encore, avant d'être distribuées par toute la ville. Ils en admiraient les bords riants, pittoresques, le cours majestueux. Ensuite ils s'en éloignaient, parcouraient la vallée, cette plaine ravissante, ombragée, qui doucement se révèle vers les collines dentelées, richement boisées, qui bornent un lointain horizon.

— Regarde, disait John, ce sera un jour la première ville du monde,

nulle autre ne réunissant en elle et autour d'elle une aussi grande somme d'éléments divers pour un accroissement et une prospérité indéfinis. New-York est à Pétrouit sur son île ; Chicago se perdra au milieu de ses marées, Saint-Louis seul, par sa position centrale, exceptionnellement favorable, desservi en tous par vingt voies ferrées, uni à la mer par cette grosse artère, qui lui amènera toutes les richesses et tout les produits, est appelé à devenir de fait ou de droit la première ville de la grande et de la plus étonnante des nations.

D'ailleurs, sans cesser d'être américaine, c'est-à-dire, singulière, originale, Saint-Louis a gardé de son origine l'air distingué de la société française.

On y est d'une politesse, d'une urbanité qui tranche sur le laisser-aller marchand des autres villes de l'Union ou bien sur la retenue hautaine, le flegme anglais, la raideur pédantesque importée de la Grande-Bretagne.

Cependant, les amis que John attendait à Saint-Louis pour ses aventureuses chasses arrivaient de divers côtés. C'était des hommes comme lui, chasseurs infatigables, qu'attiraient le désert et les dangers.

Ils se connaissaient de longue date. Quelques-uns, comme John encore, amenaient des recrues pour cette vie d'aventures.

Le 15 février, tous étaient présents. Nous étions trente environ.

Ludovic, nouveau-venu comme moi-même, parlait souvent avec admiration de ces vaillants chasseurs :

« Qu'ils sont beaux ! qu'ils sont admirables d'audace et d'entrain, disait-il, ces hardis pionniers du commerce, de la civilisation, qui, à les voir ainsi, au premier coup d'œil, font l'effet d'écumeneurs du désert. Ils se lèvent tous un beau matin ; tel quitte un hôtel, où il vit confondu dans la foule ; tel un palais ; tel autre une humble chaumière, mais nul ne laisse derrière lui une femme qui l'inquiète, ni des enfants qu'il adore. Ils sont là tout entier, sans soucis ; le conte-las pendant à la ceinture, le fusil jeté

sur l'épaule, ils sont gais du plaisir du lendemain. Ils vont vers l'inconnu mystérieux (dans les Prairies il est souvent terrible). Qu'importe pour eux ? Ils ont une balle dans leur rifle éprouvé et ils ont le couteau sous la main. Ils sont seuls, non, ils sont trente ; car, dans le désert, on a chacun autant de soi-même qu'on a de compagnons, soit pour se défendre, soit pour se venger ; on est à l'aise ainsi multiplié !

Nous quittâmes Saint-Louis et nous remontâmes le Missisipi, l'espace de cinq lieues, jusqu'à l'endroit où le Missouri apporte aux Pères-des-eaux son tribut en ondes boueuses.

Grâce au railway, au steamboat qui accompagne, précède partout le colon quand il tente un pas en avant sur les territoires, nous arrivâmes rapidement aux confins montagneux du Colorado.

Nous nous arrêtâmes au milieu d'une colonie de mineurs que la soif de l'or avait poussés si avant dans le désert. Ces mineurs s'étaient établis là sur les champs de chasse d'une tribu puissante et guerrière, sans autorisation préalable obtenue du sachem. De là, la haine mortelle des indigènes contre les blancs, qu'ils menaçaient sans cesse, les tenant jour et nuit en éveil par des attaques perfides, souvent sanglantes.

Les mineurs avaient déjà livré des assauts. Plusieurs perdirent dans ces incessantes luttes ou la chevelure ou la vie, plusieurs aussi ayant été faits prisonniers, étaient morts au poteau de torture.

L'arrivée des chasseurs fut donc un bienfait pour la jeune colonie. Nous fûmes accueillis avec transport.

John, qui commandait notre troupe, résolut de faire de la colonie la base de ses opérations, le point de départ de ses nouvelles excursions au milieu des tribus.

A l'imitation des Indiens, les colons ne s'étaient abrités que d'une palissade.

John dressa le plan d'un véritable fort, avec mur d'enceinte flanqué de tourterelles. L'abord en devait être

protégé par un large fossé, dans lequel on allait amener les eaux de l'étang voisin.

Le projet fut promptement réalisé, et dès ce jour, les mineurs purent dormir en paix à l'abri de vrais remparts.

Cependant ces travaux demandèrent une partie de la bonne saison. Nous ne pouvions plus guère songer à nous aventurer au loin. Il nous fallut se contenter de quelques courses autour du fortin.

Il nous arriva un jour, à l'approche de l'hiver de rencontrer deux tribus aux prises. Elles se livraient un de ces combats acharnés et lugubres, si fréquents et si fameux dans la Prairie.

Nous fîmes halte sous le bois, pour voir ce qui se passait dans la plaine. John reconnut les Pieds-Noirs et les Avraches ; les premiers étaient sur le point de succomber.

—Ceux qui vont périr, nous dit John, appartiennent à une race puissante et guerrière dont les tribus innombrables couvrent la Prairie, et souvent ils y font la loi. Aidons-les, et nous aurons acquis à la colonie des amis et des protecteurs.

—Hourrah ! cria notre troupe entière.

Et nous avançâmes l'arme au bras, la baïonnette au canon, Ludovic et moi, nous marchâmes à côté l'un de l'autre, prêts à nous soutenir ; nous allions au feu pour la première fois !

Les tribus étonnées s'arrêtent, se troublent ne savent quel parti prendre.

—Feu ! sur les plus forts commanda John.

Un roulement sec et brusque annonce aux Avraches la force de leur ennemi nouveau. Les Pieds-Noirs devinent des amis, battent en retraite vers nous, pour nous donner un libre champ de tir, se rangent auprès de nous ; avec nous marchent en avant. Le combat fut terrible, mais court ; les Avraches disparurent, entraînant avec eux le plus grand nombre de leurs morts.

Les Pieds-Noirs reconnurent John un guerrier et l'admirent, faveur rare et précieuse, comme membre de la tribu en le déclarant un de ses plus vaillants chefs. John se laissa tatouer le bras des couleurs et des figures propres aux Pieds-Noirs. Son but était atteint ; il put demander la protection de toute la tribu pour la colonie des mineurs, qui ne fut plus inquiétée depuis ce temps.

Toutefois, plusieurs des nôtres avaient été grièvement blessés dans le combat. Nous nous attardâmes pour eux dans les wigwams de nos alliés. Au milieu de l'hiver, nous arrivâmes à gagner le fort où nous passâmes le reste de la mauvaise saison.

Ludovic me parlait souvent de la

France. Il pleurait ceux qu'il avait perdus, regrettait d'être retenu si loin de celle qu'il aimait. Il aurait voulu, regagner New-York et partir pour l'Europe. Mais son attachement pour John faisait qu'il n'osait l'affliger en lui disant le désir qu'il avait de s'éloigner. Il prit néanmoins la résolution de ne plus rentrer dans la Prairie s'il en sortait jamais.

Avec le retour du soleil tiède et de la verdure nous remîmes en route. Nous chassions depuis de longs mois, quand un jour un Pied-Noir parut au milieu de nous et dit :

—Nos wigwams sont menacés par les Avraches, pendant que OEil de Lynx avec nos guerriers est loin, sur les territoires de chasse. Venez sauver nos femmes et nos enfants.

Nous allâmes vers les wigwams, à marches forcées, guidés par l'envoyé de la tribu, et nous arrivâmes un soir sur la lisière de la forêt, en vue du village, John prit son cor d'argent au son clair, donna un air cours et joyeux.

Aussitôt le village s'anima, une immense clameur arriva jusqu'à nous pendant que plusieurs Indiens vinrent à notre rencontre.

Quand John eut rejoint les Peaux-Rouges, il leur dit :

—La crainte a donc frappé les grands cœurs de mes frères ?

—Ils ont craint pour les femmes et leurs vierges, pour leurs jeunes enfants. OEil-de-Lynx est avec les guerriers sur les territoires de chasse, et l'ennemi approche ; il n'est plus loin et l'attaque peut avoir lieu dès cette nuit.

—Les Visages Pâles vont combattre aux côtés de leurs frères les Visages Rouges. L'ennemi n'a pas entendu le son de mon cor.

Nous entrâmes dans le village. Derrière les palissades, de rares Indiens, autant de statues de bronze, immobiles, le tomahawk au poing, étaient en vedette.

Quand les blancs entrèrent, aucune des sentinelles ne bougea : indifférentes à tout le reste, elles observaient la Prairie.

Mais la Pointe-d'Acier, un chef, alla au devant des amis, les Visages Pâles, les conduisit à son wigwam. Les femmes, les enfants disparaissaient à notre approche.

Arrivés à sa hutte, une sorte de roche, le chef s'assit sur le seuil, et nous, à l'indienne, en cercle autour de lui.

La pointe-d'Acier ne desserrait pas les dents ; pour nous, nous gardions le silence. L'homme, dans la Prairie parle de l'œil, et ses yeux exercés devinent, comprennent. Il parla rarement, avec réserve et gravité ; qui dit trop n'est qu'une femme.

On apporta le calumet du conseil. L'indien y mit le feu, en tira quel-

ques bouffées, puis, le passa à John, et il ne disait encore rien.

John fuma à son tour et passa le calumet à son voisin qui fit de même et ainsi à la ronde.

Quand tous eurent satisfait à l'usage et que le calumet se fut éteint, la Pointe-d'Acier toucha la terre de la main, leva les yeux au ciel ; puis, il nous dit d'une voix grave et gutturale :

—Que les Visage Pâles, nos amis, soient les bien venus dans les wigwams de leurs frères.

Et John répondit :

—Que la fortune ait toujours un sourire pour nos amis, les vaillants Pieds-Noirs, au nom de qui la Prairie s'étend de l'Est à l'Ouest jusqu'aux montagnes, blanches d'une neige éternelle ! Que le Grand Esprit leur donne le bonheur et beaucoup de guerriers dans la paix, et, dans la guerre, une gloire qui dure mille milliers de lunes, qu'ils soient les maîtres de la Prairie !

—Ainsi soit-il ! répondit l'Indien, le front rayonnant d'une fierté guerrière.

—Où est le père, OEil-de-Lynx ? continua John.

—OEil-de-Lynx, qui est un guerrier puissant et qui montre le courage de l'ours gris, qu'on respecte ou qu'on redoute dans la Prairie et qui garde dans son wigwam la chevelure de cent ennemis, OEil-de-Lynx est loin d'ici. Il poursuit le fongueux bison sur nos territoires de chasse. Un guerrier est allié vers lui pour lui dire le danger que courent les wigwams de nos aïeux. Il viendrait trop tard si la présence des Visage Pâles, nos frères, ne nous assurait la victoire.

—La Pointe d'Acier est un guerrier répondit John ; il reconnaît sur l'herbe, qui n'en fut point courbée, le pied ennemi, il sait qui sont ses frères et fait bien de compter sur eux. Mais, quel vent contraire apporte ici le trouble, la crainte et la fureur du combat !

—Je me suis moi-même caché dans l'herbe, pour interroger le gazou qui parle, trahit ; j'ai ouvert l'oreille à tous les vents et la voix mystérieuse de la Prairie m'a dit : « Que les frères veillent au nord, au sud, à l'ouest, durant la nuit : des tribus ont déterré la hache de la guerre ; elles ont dansé autour du poteau où elles attacheraient les Pieds-Noirs vaincus. Guidées par un blanc, elles avancent d'un commun accord ; les Hurons viennent du nord les Mohawks de l'ouest et les Onondagas du sud. Ils sont là-bas dans la forêt sombre comme des chiens peureux ! »

A continuer.

COLLEGE DU SACRE-CŒUR D'ARTHABASKAVILLE.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX 22 JUIN 1886.

DIPLOMES octroyés a MM. Aurèle Côté, Ad. Maheu, Cyrille Hébert et Thos Baril.

Croix d'honneur, en argent, données par Rev. O. Milot, chap du Collège, pour les instructions religieuses qu'il fait chaque semaine aux élèves :

SECTION DES GRANDS, Hector Gaudet
SECTION DES PETITS, MM. B. Rainville et A. Gravel, ayant tiré au sort, le premier gagna la croix.

Prix pour conduite et application générale donné par M l'Inspecteur des écoles, décerné a M. Th. Lambert.

CONDUITE.

(Section des grands.)

1er prix, Geo Simoneau, 2me Eug Sigrist, 3me Ad. Gaudet, 4me D. Carignan, 5me W Drouin, 6me T. Lambert, 7me P. Bélanger.

(Section des petits.)

1er prix A. Beauchesne, 2me J. Bte Hébert, 3me Geo. Tourigny, 4me E. Beauchesne, 5me Phi Hébert, 6me Arth. Canon, 7me Ed. Côté.

COURS SUPÉRIEUR

Prix d'honneur décerné à M. Harvey King.

Ile COURS ANGLAIS.

Instruction religieuse.

1er, Hec. Gaudet, 2me Ad. Gaudet ; 1er Accessit, Henri Pepin, 2me Oscar Pepin.

EXCELLENCE.

1er, Arthur Spenard, 2me Oscar Pepin ; 1er acc. Henri Pepin, 2me Hector Gaudet.

LECTURE ANGLAISE

1er, B. Rainville, 2me W. Dunn ; 1er acc Oscar Pepin, 2me Henri Pepin

LECTURE FRANÇAISE.

1er, Hector Gaudet, 2me, B. Rainville ; 1er acc. A. Spenard.

ECRITURE.

1er, A. Spenard, 2me H. Gaudet, 3me F. Lavoie, 1er acc B. Rainville, 2me Amédé Gosselin.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

1er, Ad. Gaudet, 2me, Oscar Pepin, 1er acc. H. Pepin, 2me, H. Gaudet.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

1er, Ad. Gaudet, 2me, H. Pepin ; 1er acc B. Rainville, 2me, A. Spénard.

ORTHOGRAPHE ANGLAISE.

1er, A. Spénard, 2me H. Pepin ; 1er acc. W. Dunn, 2me, Oscar Pepin.

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

(1re division.)

1er, Ad. Gaudet ; acc. Hector Gaudet.

(2me division.)

1er, A. Spénard ; 1er acc. H. Bourbeau, 2me B. Rainville.

COMPOSITION ANGLAISE

1er, Henri Pepin, 2me, H. Gaudet ; 1er acc. A. Spénard, 2me A. Gosselin,

COMPOSITION FRANÇAISE.

(1re division.)

Prix : Oscar Pepin ; acc. H. Gaudet.

(2me division.)

Prix : A. Spénard ; acc. H. Pepin.

GEOGRAPHIE.

1er, A. Gaudet, 2me H. Gaudet ; 1er acc. H Bourbeau, 2me A. Spénard.

ARITHMÉTIQUE.

1er, H. Gaudet, 2me A. Gaudet, 3me W. Dunn ; 1er acc. A. Spénard, 2me, H. Pepin.

TENUE DES LIVRES.

1er, H. Gaudet, 2me, Oscar Pepin, 3me A. Gaudet ; 1er acc. A. Spénard, 2me, W. Dunn.

EXAMEN.

1er, Adelard Gaudet, 2me, H. Gaudet ; 1er acc. O. Pepin, 2me, A. Spénard.

NOTES CLASSIQUES.

1er, A. Gaudet, 2me, Amédé Gosselin, 3me, H. Gaudet, 4me, H. Pepin, 5me A. Spénard, 6me O. Pepin, 7me W. Dunn.

RÉSUMÉ DU COURS.

H Gaudet	9	prix	4	acc.	13	fois	nommé.
A. Spénard	6	"	6	"	12	"	"
H. Pepin	4	"	6	"	10	"	"
A. Gaudet	9	"	0	"	9	"	"
O Pepin	5	"	4	"	9	"	"
W. Dunn	3	"	2	"	5	"	"
B. Rainville	2	"	3	"	5	"	"
A. Gosselin	1	"	2	"	3	"	"
H. Bourbeau	0	"	2	"	2	"	"
Felix. Lavoie	1	"	0	"	1	"	"

IIIe COURS ANGLAIS.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

1er W. Drouin, 2me Eug Verville ; 1er acc. D. Carignan, 2me A. Brien.

EXCELLENCE.

1er E. Verville, 2me W. Drouin ; 1er acc. D. Carignan, 2me A. Brien.

LECTURE ANGLAISE

1er A Asselin, 2me W Drouin ; 1er acc E Verville, 2me D Carignan.

LECTURE FRANÇAISE

1er C Coriveau, 2me J Morin ; 1er acc A Asselin, 2me A Brien.

ECRITURE

1er A Brien, 2me D Carignan ; 1er

acc A Asselin, 2me J Grossett.

GRAMMAIRE

1er E Verville, 2me A Brien ; 1er acc W Drouin, 2me D Carignan.

ORTHOGRAPHE ANGLAISE

1er E Verville, 2me Jos morin ; 1er acc D Carignan, 2me W Drouin.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE FRANÇAISE

1er D Carignan, 2me W Drouin 1er acc E Verville, 2me J Morin.

ARITHMÉTIQUE

1er D Carignan, 2me E Verville ; 1er acc W Drouin, 2me A Brien.

TENUE DES LIVRES

1er E Verville, 2me D Carignan ; 1er acc. W Drouin, 2me, A Brien.

EXAMEN

1er, E Verville. 2me, W Drouin ; 1er D Carignan 2me, A Brien.

NOTES CLASSIQUES

1er, W Drouin, 2me, D Carignan, 3me, E Verville 4me A Asselin, 5me W Brien, 6me J Grossett, 7me A Brien, 8me C Corriveau.

RÉSUMÉ DE CE COURS

E Verville	8	prix,	3	acc	11	fois	nommé
D Carignan	5	"	6	"	11	"	"
W, Drouin	6	"	4	"	10	"	"
A. Brien	3	"	6	"	9	"	"
A. Asselin	2	"	2	"	4	"	"
C. Corriveau	2	"	1	"	3	"	"
J. Morin	2	"	1	"	3	"	"
J. Grossett	1	"	1	"	2	"	"
A Brien	1	"	0	"	1	"	"

Ier COURS FRANÇAIS

INSTRUCTION RELIGIEUSE

1er prix, T. Lambert, 2me, J.-Bte Hébert, 3me, A. Beauchesne, 1er acc. E Turgeon, 2me, A Turgeon

EXCELLENCE

1er prix, J.-Bte Hébert, 2me, A. Gravel, 3me, A. Beauchesne, 1er acc Th. Lambert, 2me E Turgeon.

LECTURE

1er prix A. Beaudet, 2me L Du-beau, 3me E. Turgeon, 1er acc. A. Bourbeau, 2me A. Gravel

LECTURE ANG.

1er prix Ed. Turgeon, 2me A. Beaudet, 3me A. Gravel, 1er acc. L. Du-beau, 2me A. Desrochers.

ECRITURE

1er prix E. Côté, 2me A Poitras, 3me A. Bourbeau, 1er acc. A. Turgeon, 2me E. Drolet.

GRAMMAIRE.

1er prix J.-Bte Hébert, 2me A. Beauchesne, 3me E. Drolet. 1er acc. A. Gravel, 2me A. Desrochers.

ANALYSE

1er prix A. Desrochers, 2me A. Gravel, 3me H. Desrochers, 1er acc. J.-Bte Hébert, et E. Drolet, 2me Th. Lambert.

ORTHOGRAPHE

1er prix A. Gravel, 2me A. Poitras,
3me J.-Bte Hébert, 1er acc. E. Turgeon
2me A. Beauchesne.

COMPOSITION FSE

1er prix J.-Bte Hébert, 2me G. Si-
moneau, et A. Bourbeau, 4me L. Ca-
ron, 1er acc. T. Lambert, 2me H.
Desrochers.

TRADUCTION ANG.

1er prix E. Turgeon, 2me A. Gravel, 3me
A. Desrochers, 1er acc. A. Beaudet, 2me L.
Dubeau, J.-Bte Hébert.

HISTOIRE

1er prix A. Gravel, 2me L. Dubeau, 3me
Nap. Kérouac, 1er acc. A. Beauchesne, 2me
T. Lambert.

GEOGRAPHIE

1er prix A. Gravel, 2me Th. Lambert, 3me
A. Turgeon, 1er acc. E. Drolet, 2me A. Beau-
det, et J.-Bte Hébert.

ARITHMÉTIQUE

1er prix A. Turgeon, 2me C. Leblanc, 3me
L. Caron, 1er acc. J.-Bte Hébert, et G. Si-
moneau, 2me A. Beauchesne.

TENUE DES LIVRES

1er prix J.-Bte Hébert, 2me H. Desrochers,
3me A. Turgeon, 1er acc. E. Drolet 2me Th.
Lambert.

EXAMEN

1er prix Th. Lambert, 2me J.-Bte Hébert,
et A. Gravel, 3me E. Turgeon, 1er acc. A.
Turgeon, 2me A. Beauchesne.

NOTES CLASSIQUES.

Th. Lambert, J.-Bte Hébert, G. Simoneau-
A. Beauchesne, E. Turgeon, A. Gravel, E.
Drolet, A. Beaudet, A. Desrochers, C. Le-
blanc.

RÉSUMÉ DE CE COURS.

J.-Bte Hébert	8	prix	4	acc.	12	fois	nommés.
A. Gravel	9	"	2	"	11	"	"
Th. Lambert	4	"	5	"	9	"	"
Ed. Turgeon	5	"	3	"	8	"	"
A. Beauchesne	4	"	4	"	8	"	"
E. Drolet	2	"	4	"	6	"	"
A. Turgeon	3	"	3	"	6	"	"
A. Beaudet	3	"	2	"	5	"	"
A. Desrochers	3	"	2	"	5	"	"
L. Dubeau	2	"	2	"	4	"	"
H. Desrochers	2	"	1	"	3	"	"
G. Simoneau	2	"	1	"	3	"	"
A. Bourbeau	2	"	1	"	3	"	"
L. Caron	2	"	0	"	2	"	"
C. Leblanc	2	"	0	"	2	"	"
Arth. Poitras	2	"	0	"	2	"	"
E. Côté	1	"	0	"	1	"	"
N. Kérouac	1	"	0	"	1	"	"

IIe COURS FRANÇAIS.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

1er prix Louis Jutras, 2me Raoul Bourbeau,
3me Alcide St. Louis, 1er acc. Eugène Sigris-
t, 2me Antonio Brisset.

EXCELLENCE

1er prix Arth. Cannon, 2me Alcide Savoie,
1er acc. George Tourigny, 2me Alcide St.
Louis.

LECTURE

1er prix G. Tourigny, 2me Eug. Beauchesne
1er acc. Alcide Savoie, 2me Eug. Sigris-
t.

LECTURE ANG.

1er prix Arth. Cannon, 2me George Touri-
gny, 1er acc. Eug. Beauchesne, 2me Albert
Daigle.

ÉCRITURE

1er prix Phi. Bélanger, 2me R. St. Pierre 1
acc. G. Dorais, 2me L. Jutras.

GRAMMAIRE

1er prix Alcide St. Louis, 2me Geo. Touri-

gny, 1er acc. Arth. Cannon, 2me Louis Jutras.

ANALYSE

1er prix Raoul Bourbeau, 2me L. Jutras, 1
acc. Phil. Bélanger, 2me Al. Daigle.

ORTHOGRAPHE

1er prix Arth. Cannon, 2me Alcide Savoie,
1er acc. R. Bourbeau, 2me Ed. Lachance.

TRADUCTION ANG.

1er prix Arth. Cannon, 2me G. Tourigny
1er acc. Eug. Beauchesne, 2me Eug. Sigris-
t.

HISTOIRE

1er prix G. Dorais, 2me Ant. Brissette, 1
acc. Arth. Cannon, 2me A. Daigle.

GÉOGRAPHIE

1er prix Ed. Lachance, 2me Al. St. Louis
1 acc. G. Dorais, 2me Arth. Cannon.

ARITHMÉTIQUE

1er prix Alb. Daigle, 2me Eug. Beauchesne
3me G. Dorais, 1 acc. Alcide Savoie, 2me
Ph. Bélanger.

EXAMEN

1er Prix Arth. Cannon, 2me A. St. Louis,
1 acc. G. Tourigny, 2me Al. Daigle.

NOTES CLASSIQUES

Arth. Cannon, G. Tourigny, Eug. Beau-
chesne, Eug. Sigris-
t, Ph. Bélanger, Ed. La-
chance, G. Dorais, Alcide Savoie, Ant. Bris-
sette, R. St. Pierre.

RÉSUMÉ DE CE COURS

Arth. Cannon	6	prix	3	acc.	9	fois	nommés
G. Tourigny	5	"	2	"	7	"	"
Alcide St. Louis	4	"	1	"	5	"	"
George Dorais	3	"	2	"	5	"	"
Eug. Beauchesne	3	"	2	"	5	"	"
Alcide Savoie	3	"	2	"	5	"	"
Albert Daigle	1	"	4	"	5	"	"
Phi. Bélanger	2	"	2	"	4	"	"
Louis Jutras	2	"	2	"	4	"	"
Eugène Sigris- t	1	"	3	"	4	"	"
Ant. Brissette	2	"	1	"	3	"	"
Raoul Bourbeau	2	"	1	"	3	"	"
Rich. St. Pierre	2	"	0	"	2	"	"
Ed. Lachance	2	"	1	"	3	"	"

IIIe COURS.

CATÉCHISME

1er prix Ed. Côté, 2me Lucien Bourbeau
1er acc. David Rivard, 2me Phil. Hébert.

EXCELLENCE

1er prix Ed. Côté, 2me D. Rivard, 1er acc
W. Cloutier, 2me Ph. Hébert.

LECTURE

1er prix W. Cloutier, 2me E. Côté, 1er acc
Arth. Magnan, 2me D. Rivard.

LECTURE ANG.

1er prix Ed. Côté, 2me W. Cloutier, 1er acc.
Dav. Rivard, 2me Arth. Magnan.

ÉCRITURE

1er prix Ed. Côté, 2me Dav. Rivard, 1er
acc. W. Cloutier, 2me Mastai Cloutier.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1er prix D. Rivard, 2me Ed. Côté, 1er acc,
W. Cloutier, 2me Arth. Magnan.

ORTHOGRAPHE

1er prix Ed. Côté, 2me W. Cloutier, 1er acc.
Arth. Magnan, 2me Ph. Hébert.

TRADUCTION ANG.

1er prix Dav. Rivard, 2me Ed. Côté, 1er acc.
W. Cloutier, 2me Arth. Magnan.

HISTOIRE

1er prix W. Cloutier, 2me Ed. Côté, 1er
acc. D. Rivard, 2me Ph. Hébert.

ARITHMÉTIQUE

1er prix David Rivard, 2me W. Cloutier,
1er acc. Ed. Côté, 2me Mastai Cloutier.

EXAMEN

1er Ed. Côté, 2me Dav. Rivard, 1er acc.
Arth. Magnan, 2me W. Cloutier.

NOTES CLASSIQUES

Ed. Côté, W. Cloutier, D. Rivard, Ph. Hé-
bert, A. Magnan, Mastai Cloutier Rosaire
Crochetière.

IIe SECTION

ÉLÉMENTS DE LECTURE

1er prix Rosaire Crochetière Armand La-
vergne, Albert Bourbeau.

RÉSUMÉ DE CE COURS

Edouard Côté	11	prix	1	acc.	12	fois	nommés
Wilf. Cloutier	6	"	5	"	11	"	"
Dav. Rivard	6	"	4	"	10	"	"
Arth. Magnan	1	"	6	"	7	"	"
Ph. Hébert	1	"	4	"	5	"	"
Mast. Cloutier	1	"	2	"	3	"	"
R. Crochetière	2	"	0	"	2	"	"
L. Bourbeau	1	"	0	"	1	"	"
Arm. Lavergne	1	"	0	"	1	"	"
Alb. Bourbeau	1	"	0	"	1	"	"

SPÉCIALITÉS FACULTATIVES.

TÉLÉGRAPHIE

1ÈRE DIVISION

Prix Cyr. Hébert.

2ÈME DIVISION

1er prix Willie Dunn, 2me Ad. Gaudet, 1er
acc. Eug. Dion, 2me Harvey King.

STÉNOGRAPHIE

1er prix Arth. Poitras, 2me Oct. Poitras,
1er acc. Eug. Dion, 2me Harvey King.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

PIANO

1er prix Harvey King, 2me Ad. Gaudet, 1er
acc. Cal. Leblanc, 2me Louis Jutras.

BAND.

1ÈRE DIVISION

1er prix Cyr. Hébert, 2me H. Pepin, 1er
acc. Ad. Maheu, 2me Aur. Côté.

2ÈME DIVISION

1er prix Harvey King, 2me H. Gaudet 1er
acc. A. Gaudet, 2me U. Brien.

MUSIQUE VOCALE

1er prix Aur. Côté, 2me Al. Beaudet, 3me
Aur. Asselin, 4me Ed. Lachance, 5me B.
Rainville, 6me Eug. Côté, 1er acc. H. Gaudet,
2me Ad. Maheu, 3me Alb. Beauchesne.

DESSIN.

1ÈRE DIVISION

1er prix Aurèle Côté, 2me Louis Caron.

2ÈME DIVISION

1er prix Hector Gaudet, 2me Cyr Hébert,
3me An. Brien.

CURIEUX EFFET DE L'ÉLEC-
TRICITÉ.

Que d'histoires parfois tragiques,
mais souvent bizarres, ne racontent-ou
pas touchant les effets de la foudre!

A quels phénomènes véritablement
étranges ne donne pas lieu cet agent
merveilleux que l'on appelle l'électri-
cité. Voici entre autre un cas des
plus extraordinaires rapporté par M.
de Parville :

Une dame, la femme d'un ingéni-
neur, voulut récemment accompa-
gner son mari dans une usine élec-
trique. Elle avait eu grand soin de
ne pas emporter sa montre, un petit
chef d'œuvre d'horlogerie.

Deux jours après, elle regarde
l'heure. Sa montre retardait d'une
heure. Le lendemain, il était trois
heures ; la montre marquait une

henre. Grande stupéfaction ; jamais, jusqu'ici, la montre ne s'était dérangée. Cependant, elle n'avait pas été emportée à l'usine.

Le mari se livra à une enquête consciencieuse. Non, la montre était restée à la maison. Mais Mme X... avait rapporté de l'usine le germe du mal ! Elle n'avait pas laissé son corset, si elle avait laissé sa montre. Or, le corset avait ses ressorts en acier. L'acier était devenu aimant, et l'aimant avait aimanté les pièces de la montre. Défiliez-vous du corset, mes dames, quand vous irez voir une usine électrique.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

ARTHABASKAVILLE, 3 JUILLET 1886.

TOUJOURS COMME ÇA.

L'affaire des \$1500 est entrée dans une nouvelle phase. Certainement que cette transaction n'est pas à la louange des libéraux impliqués. Loin de nous donc l'idée de les exonérer, même de les défendre. Mais en quoi les libéraux sont-ils plus coupables que les conservateurs lorsque ceux-ci font pareil ?

N'est-ce pas M. Sénécal, un conservateur cher au cœur de M. Chapleau, qui a donné l'argent en cette affaire ?

Puis, n'est-ce pas toujours comme ça que les choses se passent ?

Ecoutez M. Archambault. Il dit sous serment :

Q.—Savez-vous comment devait se faire la distribution de ces quinze cents piastres (\$1500) ?

R.—Je ne l'ai pas demandé non plus, j'ai dit à monsieur Sénécal que c'était exigé ; et puis c'était la première fois que je me mêlais de ces affaires-là. J'en ai fait la remarque à monsieur Sénécal et il m'a dit, *il faut que cela se passe comme cela, cela se fait toujours ainsi.* Et les négociations ont été faites comme je viens de le rapporter plus haut.

On sait que M. Sénécal s'y connaît. " Il faut que cela se passe comme cela ; cela se fait toujours ainsi " chez les conservateurs comme chez les libéraux. C'est bien triste ; mais c'est vrai. Nous en sommes rendus là !

Et les grands moralistes qui se voilent la face parce que deux libéraux MM. Préfontaine et Thibodeau ont pris cet argent, n'ont pas un mot de blâme pour M. Sénécal qui l'a donné ! C'est un conservateur, voyez-vous !

Soyez sûr qu'au lieu de blâmer ces messieurs ils les défendraient s'ils étaient conservateurs.

Voilà la morale de l'esprit de parti. Y a-t-il quelque chose au

monde de plus affreusement bête et méchant ?

SIR JOHN MALADE.

Le jour de la St-Pierre, Sir John a fait un discours à un pic-nic de catholiques, près de Carleton, Ont. et s'est déclaré favorable au *Home Rule*. A son retour dans la capitale, il ne put débarquer seul du train, et le Dr. Powell dut l'assister. Il souffre de la même maladie que l'hiver dernier, rhumatisme aux jambes.

NOTES LOCALES.

La procession de la fête Dieu a eu lieu après les vêpres, à St. Christophe, à cause de la pluie. Les décorations et les reposoirs étaient magnifiques.

Une lettre que nous recevons de M. l'abbé H. Béland, ex-vicaire de St. Christophe, nous apprend sa nomination comme curé des canadiens français de Duluth.

MM. Langelier et Whyte, députés du comté de Mégantic, ont porté la parole à leurs électeurs de Ste Julie, mardi dernier.

MM Laliberté M. P. P. et Jos. Lavergne ont aussi parlé à cette assemblée qui a été des plus paisibles.

La tannerie de John Carty, de Richmond, a été détruite de fond en comble, par le feu, dans la matinée du 25 ult. Les pertes sont considérables. Assurance pour \$1250.

Nous publions ce jour la liste des prix décernés aux élèves du collège des frères du Sacré-Cœur.

En tête de ces prix se trouve mention de deux belles croix en argent que M. l'abbé Milot, chapelain de la maison, a eu la générosité d'accorder à ceux qui ont le mieux profité des instructions religieuses qu'il donne chaque semaine aux élèves.

Il y a eu aussi des prix pour les spécialités facultatives, qui sont : télégraphie, sténographie, dessin et peinture, musique instrumentale et vocale.

Rendons témoignage au succès de l'année, dans ces diverses spécialités. Les échantillons de dessins ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont examinés.

Nous voyons dans la liste des candidatures, sur le *Monde*, que M. J. O. Bourbeau de Victoriaville est entré comme candidat conservateur de Drummond et Arthabaska.

M. Bourbeau n'est pas candidat et le *Monde* en sera quitte pour ses frais d'imagination.

La première communion des enfants a eu lieu à St. Norbert mardi dernier. Le Rev. M. Roy a fait un joli sermon à la messe.

Depuis quelques jours les trains passent à Arthabaska Station comme suit :

Pour Montréal et Sherbrooke. syndicat : 6. 50 A. M. ; Express : 4. 18. P. M. ; train de la malle 11. 22. P. M.

Pour Lévis et provinces maritimes, train de la malle : 4.00 A. M. ; Express 11.44. A. M. ; train mixte : 2.57. P. M. ; syndicat 8. 55. P. M.

Le train pour Trois-Rivière : 6. 30. A. M. ; retour à 4.00. P. M. laissant Ste Angèle à 1. 30 P. M.

Mercredi dernier la paroisse de Gentilly sous la direction de M. le curé Dostie, est allée en pèlerinage à la bonne Ste Anne de Beaupré.

Les pèlerins étaient au nombre de 350.

Le dernier convoi du Grand Tronc avec la malle anglaise, a fait le trajet entre Lévis et Montréal, 173 milles, en quatre heures et vingt minutes, ce qui fait environ 40 milles à l'heure, les arrêts compris.

PROGRAMME DE M. MERCIER.

Le chef de l'opposition vient de lancer un manifeste en vue des prochaines élections provinciales. En voici le résumé :

" 1o Maintien énergique du principe de l'autonomie provinciale contre toutes les atteintes, directes ou indirectes.

" 2o Décentralisation à tous les degrés et extension des pouvoirs municipaux.

" 3o Maintien de toutes les garanties religieuses et autres sur lesquelles est fondé notre système actuel d'enseignement public. Direction pratique de l'éducation dans la voie des études agricoles, techniques et professionnelles.

" 4o Respect et protection à tous les droits des minorités.

" 5o Adoption immédiate de moyens énergiques et pratiques pour améliorer la situation financière de la pro-

vince et empêcher la taxe directe.

“ 6o Economie des deniers publics et suppression des dépenses d'immigration et d'administration qui ne sont pas strictement indispensables au service public, pour augmenter d'autant les octrois de colonisation ; réforme du système de comptabilité ministérielle qui a donné lieu à tant d'abus.

“ 7o Amendement des lois et règlements concernant les terres de la couronne dans un sens favorable aux colons, à la protection de nos forêts et à leur exploitation intelligente par des commerçants de bonne foi

“ 8o Réforme électorale dans le sens le plus large, de manière à rendre le scrutin accessible à toutes les classes de la société, et notamment aux instituteurs, aux fils de cultivateurs et d'ouvriers, aux commis et étudiants, etc, etc.

“ 9o Réforme des lois concernant les maîtres et serviteurs, et meilleure réglementation du travail des femmes et des enfants.

“ 10o Réforme judiciaire de façon à rendre les procès moins longs et moins coûteux.”

LE CARDINAL TASCHEREAU.

Le comte Gazzoli, garde-noble délégué par le Saint-Père pour remettre la barrette à Son Eminence le cardinal Taschereau est arrivé à Québec mardi matin. La cérémonie a eu lieu à 1 heure de l'après-midi au palais cardinalice.

En arrivant à Québec le comte Gazzoli avait été conduit au Saint-Louis où M le grand vicaire Légraré et M l'abbé Marois, secrétaire de l'archevêché sont allés le prendre pour le conduire au palais cardinalice. Son Eminence l'attendait dans la salle du trône entouré de tout le clergé de la ville et d'un certain nombre de laïques.

Le comte Gazzoli fit son entrée dans la salle du trône dans son magnifique uniforme de garde-noble : grandes bottes vernies, culotte blanche et tunique rouge brodée d'or. Il remit à Son Eminence une missive scellée aux armes papales contenant l'avis officiel de l'élevation de Mgr Taschereau au cardinalat.

Son Eminence le cardinal Taschereau remit la missive à M le grand vicaire Légraré qui en donna lecture en latin et en français. C'est après cela que le garde noble fit la remise de la calotte dont se couvrit aussitôt Son Eminence.

Le comte Gazzoli lut aussi en français une adresse de félicitations dans laquelle il rappela que Mgr Taschereau avait été désigné au choix du Saint-Père, il y a déjà quelque temps, à cause de ses éminentes qualités et de ses grandes vertus.

Son Eminence exprima en termes

appropriés sa haute appréciation de l'honneur qui lui avait été conféré et donna sa première bénédiction cardinalice à toutes les personnes présentes.

SOCIÉTÉ NATIONALE.

Nos compatriotes des Etats-Unis se sont constitués en une immense association nationale dont M. le major Mailet, de Washington, a été élu président général, MM. les Drs Martel et Métivier, vices-présidents, et MM. Gauthier, du *National* de Plattsburg, et Dufresne, du *Canadien* de Saint-Paul, secrétaires

LES ELECTIONS A L'ILE DU PRINCE EDOUARD.

Charlottetown, I. P. E., 30—Le gouvernement provincial de l'Île du Prince Edouard est sorti victorieux des élections générales, et a même obtenu une majorité plus forte que celle qu'il avait auparavant. Dix-huit députés conservateurs sont certainement élus, et peut-être vingt-et-un, tandis que les grils ne sont sûrs que de neuf élections, et n'en comptent que douze tout au plus. Tous les ministres du cabinet sont réélus, à l'exception peut-être de l'hon Campbell, commissaire des travaux publics.

L'APPEL DE GLADSTONE.

“ Je vous engage a dit le vénérable vieillard, à décider si le monde civilisé devra encore dire que l'Irlande est la Pologne de l'Angleterre. Faites en sorte que l'Irlande cesse d'être une Pologne. Elle l'a été assez longtemps. Agissez avec prudence ; le courage et l'honneur vont faire disparaître les déplorables souvenirs et la discorde dans un règne béni et dans un temps de paix

LA MISERE EN IRLANDE.

La misère est terrible parmi les pêcheurs de l'ouest de l'Irlande. Dans une des paroisses du comté de Mayo, les malheureux habitants ne vivent depuis plusieurs mois que de mollusques et d'herbes marines recueillies à la marée basse. Cet état de choses continuera jusqu'au mois d'août prochain. On voit de faibles femmes marcher vingt milles en un jour pour porter au marché de la ville la plus voisine un panier de mollusques afin d'obtenir quelques livres de farine pour faire du pain pour leurs enfants.

La Salsepareille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute infection, toute souillure scrofuleuse.

LA QUESTION D'ORIENT.

St Pétersbourg, 30—Le *Journal de St Pétersbourg* accuse le prince Alexandre de Bulgarie de violer la décision de l'Europe, tandis que la Porte se montre indifférente, ce qui rend la situation ouverte à un danger sérieux. Cet article a causé une sensation à Berlin et à Vienne. Les journaux de ces capitales expriment leur indignation de ce qu'ils appellent la détermination de la Russie d'entretenir l'agitation dans les Balkans.

Athènes, 30—Un article de l'organe de M. Tricoups, *Hord*, déclarant que la Grèce doit se préparer à faire face à un nouvel orage en Orient, a causé une sensation à la Bourse et a fait monter les valeurs.

Le rév. M. Beaubien (Narcisse), curé de St-Pierre, Rivière du Sud, décédé le 27 du courant, était membre de la Société ecclésiastique de St-Joseph et de la Société d'une messe section diocésaine.

Son service et sa sépulture auront lieu à St Pierre, Rivière du Sud, jeudi, le premier juillet, à dix heures A. M.

C. A. MAROIS, ptre.
Secrétaire.

Archevêché de Québec }
29 juillet 1886 }

EUROPE.

Le reidhstag allemand a été prorogé samedi.

La presse radicale, à Paris, insiste à ce que la confiscation des biens de la famille d'Orléans soit prononcée incessamment.

La Chambre des députés a repoussé hier, par un vote de 242 contre 216, la proposition de M. Blanquière pour abolir les titres de noblesse

La campagne électorale se poursuit avec ardeur en Angleterre. A Londres elle crée plus d'excitation que jamais.

Le Marquis de Lorne va se présenter dans le comté de Kent comme candidat *Home-Ruler*.

Le conseil municipal de Milan a résolu de fonder un hôpital pour le traitement de la rage.

Courrier.

La diphtérie règne à l'état épidémique dans le Michigan.

Une dépêche d'Utica, N-Y, annonce qu'une nouvelle planète a été découverte à l'observatoire de cette ville.

—On a commencé une loterie à Montréal pour aider à l'achèvement de la cathédrale St. Pierre.

Plusieurs officiers supérieurs anglais sont arrivés ici dans le but de choisir des chevaux destinés à la remonte de l'armée anglaise.

Les personnes voyageant sur l'Intercolonial rapportent que des feux désastreux causent de grands dégâts dans le voisinage de Moncton et Dorchester.

Mgr. Duhamel, évêque d'Ottawa, vient d'être élevé par le Souverain Pontife à la dignité archiépiscopale.

M. Auguste Achintre, homme de lettres français qui habitait le Canada depuis plus de vingt ans, est mort, vendredi soir, à l'âge de 62 ans.

—On annonce que la découverte vient d'être faite d'un fleuve de dimensions considérables traversant l'Afrique Centrale de l'Est à l'Ouest. On dit aussi que les rivières Sankuku et Kassai sont navigables.

Le *Mail* organe de Sir John admet que l'union des Canadiens français et des Irlandais catholiques est un fait accompli. Le jour où cette union s'établira définitivement sur des bases solides sera salué par nous avec le plus grand plaisir.

Le *Globe* a publié une dépêche annonçant que M. Alfred R. C. Selwyn, directeur du service géologique du Canada, et M. H. Fabre, commissaire du Canada, étaient créés compagnons de l'ordre de St Michel et St George en reconnaissance des services rendus à l'exposition coloniale.

—On a organisé pour le 6 et 7 juillet prochain les plus grandes courses de chevaux qui ont probablement jamais eu lieu aux Trois Rivières.

Ces courses auront lieu au parc Caron, sur le Coteau.

—Les charretiers de Montréal, se proposent de faire concurrence à la compagnie des chars urbains. Ils menaient 4 à 5 personnes à 5 cents chacune dans n'importe quelle partie de la ville.

Une dépêche d'Ottawa en date du 30 juin, mande que tous les prisonniers de la rébellion ont été mis en liberté, à l'exception de Gros Ours et d'un métis qui s'est fait remarquer durant la dernière insurrection. On croit que la clémence sera prochainement exercée en leur faveur.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas fait de rivaux elles extirpent la maladie comme par magie.

Un nouveau traité de commerce doit être conclu entre l'Allemagne et la Suisse.

DECÈS.

A Stanfold le 27 Juin courant à l'âge de 11 mois et 13 jours, Joseph Alphonse Roger, enfant de J. L. Doucet Avocat de Plessisville.



VENTES PAR LE SHERIFF

ARTHABASKA.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

C. S. A. No. 4.—LA CORPORATION DU CANTON DE CHESTER OUEST. Demanderesse ; contre THE CANADIAN COPPER AND SULPHUR COMPANY. Défenderesse.

1. Le lot A du rang Craig Sud, canton de Chester Ouest, contenant environ 448 acres de terre en superficie, et étant le numéro 51a du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

2. Le lot A du rang Craig Nord, canton de Chester Ouest, de la contenance de 85 arpents, et étant le numéro 81a du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

3. Le lot No. 8 du 6ème rang de Chester Ouest, contenant 211 arpents, étant le No. 105 du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

4. Le lot No. 9 du 6ème rang de Chester Ouest, contenant 210 acres en superficie, étant le No. 106 du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

5. Le lot No. 10, du 6ème rang de Chester-Ouest, contenant 210 acres en superficie, étant le No. 107 du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

6. Le lot No. 11 du 6ème rang de Chester-Ouest, de la contenance de 210 acres en superficie et étant le No. 108 du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

7. Le lot No. 12 du 6ème rang de Chester Ouest, contenant 210 acres en superficie, et étant le No. 109 du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

8. Le quart S. E. du lot No. 13 du 6ème rang de Chester-Ouest, contenant 52 acres et demi en superficie, étant le No. 110 du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

9. Environ 69 acres de terre formant partie du lot no 8 dans le septième rang de Chester-Ouest, étant le no. 165 du cadastre officiel de Chester, paroisse de Saint-Paul.

10. 45 acres ou environ, partie du lot no 14 dans le 7ème rang de Chester-Ouest, étant le no 168 du cadastre of-

ficiel de Chester, paroisse de Saint-Paul.

11. 53 acres ou environ, partie du dit lot no 14 du septième rang de Chester-Ouest, étant le no 169 du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

12. Environ 81 acres et demi partie du lot no 14 du 8ème rang de Chester Ouest, étant le numéro 223 du cadastre officiel du canton de Chester, paroisse de Saint-Paul.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Paul de Chester, le VINGT-SEPTIEME jour d'AOUT prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le premier jour de septembre prochain.

AUGUSTE QUESNEL, jr.,
Bureau du Shérif, Député Shérif.
Arthabaskaville, 22 juin 1886.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour Supérieure—District d'Arthabaska.— No. 151.

LES FRERES DU SACRE COEUR, Demandeurs ; contre DAME EUGENIE CEDULIE, ROBITAILLE ET VIR., Défendeurs.

1. Un demi lot de terre de la contenance de 106 acres, partie du lot no 23 du deuxième rang de la paroisse de Sainte Sophie d'Halifax ; maintenant désigné sous le numéro 1191 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, canton de Halifax Nord.

2. Soixante sept acres, partie du lot no 21 du sixième rang d'Halifax Nord ; maintenant connu sous le numéro 994 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, canton d'Halifax Nord.

3. Cinquante quatre acres de terre formant partie du lot numéro dix-sept, du septième rang du canton d'Halifax Nord, maintenant désigné sous le numéro neuf cent-un (901), du cadastre officiel de la paroisse de Sainte Sophie, canton d'Halifax Nord.

4. Un emplacement situé dans le village de Plessisville, de 45 pieds de front sur 60 de profondeur, plus ou moins ; avec une maison et autres bâtisses dessus construites. Le dit emplacement maintenant connu sous le numéro cinquante-cinq [55] du cadastre officiel de Plessisville.

Pour être vendus comme suit : immeubles, Nos. 1, 2, 3, de l'avis imprimé, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Sainte Sophie d'Halifax Nord, le VINGT-HUITIEME jour d'AOUT prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Immeuble No. 4, de l'avis imprimé, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint Calixte de Somerset, le MEME JOUR, à DEUX heures de l'après midi.

AUGUSTE QUESNEL,
Bureau du Shérif, Député Shérif.
Arthabaskaville, 22 juin 1886.

Le Renouveleur des Cheveux DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOUEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOUEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOUEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas on se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

L'HON. JEAN L. BEAUDRY.

L'ex maire de Montréal, l'hon. J. L. Beaudry, est mort à cinq heures samedi matin, à Montréal. Il est né à Sainte Anne des Plaines, comté de Jacques-Cartier, 1809.

Il était par conséquent âgé de 77 ans.

Il fut commis, marchand, président de banque, politicien, Conseiller Législatif, échevin et maire.

Il fut élu maire de Montréal en 1865, 1877 et 1881. Il fut défait par M. Beaupré en 1885 et depuis ce temps il a été occupé à gérer sa fortune évaluée à \$500.000. Il laisse 5 enfants M. Nap. Beaudry employé au conseil législatif et quatre filles

toutes mariées.

Le défunt représentait la division d'Alma au Conseil Législatif depuis 1867.

LETTRE PASTORALE.

—DES—

Pères du Septième Concile de Québec.

(Suite)

Le grand-maître, en recevant le serment même des femmes ne leur cache pas que la première de leurs obligations sera d'aigrir les peuples contre les rois, contre les prêtres, et que le complément final est l'anéantissement de toute monarchie."

[2] Pour tout bouleverser ainsi et arriver à ses fins, la Franc-Maçonnerie fomenta et encouragea les révolutions. Un historien, qui n'est pas suspect, (3) en rend témoignage dans ces termes: — "A la veille de la révolution française, la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense: répandue dans l'Europe entière, elle seconda le génie métratif de l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile."

A l'appui de ces assertions, nous vous citerons l'extrait suivant d'une lettre conciliaire adressée aux fidèles de la province de New-York, en 1883: (1)

"Dans les contrées du vieux monde, les sociétés secrètes cherchent la destruction de l'ordre existant: elles attaquent directement la Religion et ses ministres; elles publient les faussetés les plus grossières sur le compte de l'Eglise; elles calomnient et avilissent les plus hauts dignitaires. De toutes les manières possibles, elles s'efforcent de saper son autorité; elles excitent les passions de la multitude contre Elle; elles lâchent de sous-traiter les enfants à son influence et à son enseignement; elles banalisent les communautés religieuses; elles profanent et sécularisent les temples de la prière, répandent la corruption parmi la jeunesse, caricaturent les choses les plus saintes, arrachent les crucifix des murs des maisons d'école, jettent dehors l'image du Sauveur comme une chose immonde.

"Leur plus grand intérêt, dit à son tour Léon XIII, étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, les maçons jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes, réunis ensemble pour cultiver les sciences; ils ne parlent que de leur zèle pour le progrès de la civilisation, de leur

"amour pour le pauvre peuple."

Pour les rois, les fils de rois et les grands du monde, la franc-maçonnerie est aristocrate; pour les gens du peuple, elle se fait démocratique; elle flatte toutes les ambitions: celles du riche, celles du pauvre, celles du savant et celles de l'ignorant. La Franc-Maçonnerie aime les princes et les nobles comme le loup aime les moutons. Donc les princes, les nobles et les riches affiliés à la Maçonnerie, loin d'être dans les arrière-loges, ne vont pas même dans les loges: on les y voit et surtout on les y fait voir." (1)

III

DANGERS DE S'AFFILIER A LA FRANC-MACONNERIE

Le premier danger que l'on court en entrant dans les loges, c'est que les affiliés sont obligés de prêter plusieurs serments illicites, résumés dans le premier qui leur est imposé quand ils deviennent apprentis, et par lequel ils "jurent très solennellement et sincèrement de cacher, couvrir et ne jamais révéler, ni en tout, ni en partie, ni sur un point, ni sur plusieurs, les secrets et mystères des maçons; secrets et mystères qui leur ont été, leur seront alors et pourront peut-être leur être confiés dans la suite."

Ce serment, un peu différent dans les termes, est le même au fond dans les différents pays.

"Pour déterminer les curieux, on leur confie que la société conserve religieusement un secret qui n'est et ne peut être le partage que des seuls francs-maçons." (2)

"Se trouver membre d'une loge, se sentir en dehors de sa famille et de ses enfants, appelé à garder un secret, qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté, une ambition." (3)

Il est sans doute la raison des paroles suivantes adressées par le vénérable (ou chef de la loge) en procédant à l'initiation d'un maçon: "Chaque degré a ses secrets particuliers: ces secrets ne sont pas communiqués à tous, mais on les donne au candidat selon son mérite et ses aptitudes."

Les Pères du troisième Concile Plénier de Baltimore (1) ont signalé aux fidèles des Etats-Unis le danger des ténèbres dont s'entourent les sociétés secrètes:

"Si, dans une société, disent-ils, les membres sont tenus au secret, même lorsqu'ils sont interrogés avec raison par l'autorité compétente, ils sont mis par là même en dehors des limites de l'approbation de l'Eglise; il ne peuvent en même temps continuer à être admis aux sacrements. Il faut en dire autant de toute organisation d'après laquelle les membres sont liés par une promesse d'obéissance aveugle

“ à l'acceptation anticipée et à l'exécution des ordres, quels qu'ils soient légitimes ou illicites, qui peuvent émaner de leurs chefs : parce qu'une telle promesse est également contraire à la raison et à la conscience.”

C'est là en effet le *second* danger que l'on court en entrant dans les loges, puisqu'on s'y engage par un serment bien téméraire “ à obéir aux signes légaux et aux ordres que donnera une loge de maîtres maçons.”

Quel aveuglement que de se mettre ainsi sous la direction de chefs non responsables dont les ordres ne souffrent pas de réplique ! Bien plus, n'est-ce pas le dernier degré de la folie que de soumettre, de gâter le cœur, la liberté de ses actions à la merci de chefs inconnus, sans conscience ni religion ? Oui, aveuglement folie, ou plutôt esclavage le plus humiliant, voilà la position de ces dupes insensées ; car c'est souvent sur l'échafaud ou dans les bagnes qu'elles vont expier les crimes qu'on leur fait commettre à un moment donné, tandis que les chefs cachés dans les ténèbres dont ils s'entourent voient verser le sang des victimes et échappent à une condamnation qu'ils ont méritée eux-mêmes.

“ Il y a dans la franc-maçonnerie des grades et toutes une hiérarchie, dit un écrivain moderne, (1) : partir du premier grade, celui d'apprenti, jusqu'aux plus élevés, l'œuvre de la Franc-maçonnerie est une œuvre de haine contre Dieu, son Christ et l'Église Catholique.”

“ Après l'apprenti, viennent les grades de Maître, et de Rose-Croix, puis celui de Kadosch, qui font la matière d'un traité spécial intitulé la *maçonnerie occulte*, où l'on trouve les détails de la hiérarchie des ateliers. Enfin les 33es qui sont les chefs suprêmes, possèdent leurs autres serments, leurs règlements particuliers : ils ont une organisation spéciale dans la secte : ils forment une société au milieu de la société, un ordre au sein de l'ordre, et sont le *Sacre-Collège* de l'église du grand architecte.” (2).

La Franc Maçonnerie est entre ses mains d'une demi-douzaine d'individus inconnus et ayant des desseins sinistres. Un homme d'état protestant écrivait en 1845, en parlant des révolutions européennes : “ Tous ces grands mouvements des peuples opprimés, etc, sont combinés par une *demi-douzaine* d'individus qui donnent leurs ordres aux sociétés secrètes de l'Europe entière.”

“ Il faut reconnaître qu'il existe chez la Franc-maçonnerie un centre caché de direction qui varie suivant les circonstances de temps, de lieu, de pays. d'époques.” (3)

Le caractère cosmopolite des sociétés secrètes et en particulier de celle des *Chevaliers du Travail* (*Knights of labor*)

expose nécessairement beaucoup de ceux qui en font partie à exécuter les ordres d'un conseil siégeant dans un pays étranger, qui, à un moment donné, peut être en opposition d'intérêts et même en guerre avec le gouvernement auquel ces membres doivent fidélité.

Pour vous convaincre encore plus parfaitement du danger de se mettre ainsi témérairement sous la direction d'un pouvoir occulte, Nous vous citerons les paroles d'un évêque des Etats-Unis, bien à même de connaître l'organisation des sociétés secrètes : “ En présence, dit-il (1) de cette persécution d'une universalité jusqu'ici inouïe, de la simultanéité de ses actes, de la similarité des moyens qu'elle emploie, nous sommes forcément amenés à conclure l'existence d'une direction donnée, d'un plan d'ensemble, d'une forte organisation qui exécute, d'un but arrêté vers lequel tout tend. Oui, elle existe cette organisation avec son but, son plan et la direction occulte à laquelle elle obéit ; société compacte malgré sa dissémination sur le globe ; société mêlée à toutes les sociétés sans relever d'aucune société, d'une puissance au-dessus de toute puissance, celle de Dieu exceptée ; société terrible qui est pour la société religieuse comme pour les sociétés civiles, pour la civilisation du monde, non pas seulement un danger, mais le plus redoutable de tous les dangers ; société tant de fois anathématisée, et mille fois digne de l'être. Aveugle qui ne le voit pas, et malheur à vous de ce que beaucoup pouvaient et devaient voir, et n'ont pas vu ou ont vu trop tard. Le nom générique qu'a emprunté cette secte exécrationnable est sur toutes les lèvres : *Franc-Maçonnerie* ; le nom qu'elle tient de sa nature et de son auteur c'est *destruction* .”

Le troisième danger de l'affiliation aux sociétés secrètes, c'est qu'elles sont une menace pour ceux qui encourraient leur déplaisir, leur haine ou leur vengeance ; elle peut servir aux plus mauvaises fins et devenir un instrument de tyrannie même en opposition aux droits les mieux reconnus. On peut soupçonner avec raison celui qui entre dans une loge, de vouloir empiéter sur les droits et la liberté des autres par des moyens occultes et par conséquent avec la lâcheté la plus caractérisée. C'est ce qui se pratique malheureusement si souvent, de nos jours, par vengeance ou par intérêt, et en particulier au moyen de ces grèves désastreuses et pour les maîtres et pour les employés.

Rappelez vous, Nos Très Chers Frères, ce que disaient à cet égard les Pères de notre quatrième concile provincial dans leur lettre pastorale collective : (1) “ Tenez-vous également éloignés de certaines autres

sociétés, moins secrètes, il est vrai, mais encore trop dangereuses. Sous prétexte de protéger les pauvres ouvriers contre les riches et les puissants qui voudraient les opprimer, les chefs et les propagateurs de ces sociétés cherchent à s'élever et à s'enrichir aux dépens de ces mêmes ouvriers souvent trop crédules. Il font sonner bien haut les beaux noms de *protection mutuelle* et de *charité*, pour tenir leurs adeptes dans une agitation continuelle et fomentent des troubles, des désordres et des injustices. De là résultent pour les pauvres ouvriers deux grands malheurs.

A continuer.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS : “ 28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

“ Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des *Scrofules*, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la *SALSEPAREILLE D'AYER*. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS.”

DU PÈRE : “ C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait de graves démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la *SALSEPAREILLE* au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS.”

La *SALSEPAREILLE D'AYER* guérit les *Scrofules* et toutes les *Affections Scrofuleuses*. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendus par tous les Droguistes ; prix \$1, ou pour \$5.

ADRESSES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

CREPEAU & COTÉ,
Arthabaskaville. Bureau, Rue de la Cour.

EUGENE CREPEAU, C. R. }
P H COTÉ }

PACAUD & CANNON,
Arthabaskaville. Bureau : Rue de l'Eglise.
E. L. PACAUD L. J. CANNON

LAURIER & LAVERGNE
Arthabaskaville. Bureau : Rue de l'Eglise.

E. J. HEIMING D. C. L.
AVOCAT.
DRUMMONDVILLE.

LOUIS RAINVILLE
NOTAIRE.
ARTHABASKAVILLE.

Bureau, rue de l'église. Argent à prêter Assurance contre le feu, sur la vie. Billets de chemins de fer à vendre pour Manitoba, l'Ouest, le Passumpsic, le Vermont Central le Grand-Tronc.
30 Sept. 1882.

J. E. Girouard
NOTAIRE.

DRUMMONDVILLE, P. Q.

L. LAVERGNE
NOTAIRE
COMMISSIONNAIRE DES GREFFES
DE FEU P. X. PRATTE N. P.
E. P. N. PACAUD N. P.

Stanford, P. Q.

J. N. GASTONGUAY
ARPENTEUR & INGÉNIEUR
CIVIL.

Tient son bureau rue de la Cour

Dr. GRAVEL,
ARTHABASKAVILLE.

Consultations à toutes heures.
Bureau Rue de l'Eglise

HECTOR DESCHAMPS
HUISSIER
DURHAM SUD.

Se charge de collections et de tous services dans sa branche avec ponctualité.
1 an 6 mars 1886

Dr. E. T. BELLEAU
Docteur en Médecine,
Arthabaskaville

Bureau : coin des rues de l'Eglise et de la Cour, au-dessus du magasin de M. Gendreau, fils.
Consultation à toute heure.
29 Août 85—1a.

J. N. BERGERON
MEDECIN-CHIRURGIEN
STANFOLD.

Spécialité en médecine. Traitement des maladies des yeux.

N. B.—Venant de recevoir deux séries de verres à lunette, le Dr. Bergeron est en état de donner le numéro des lunettes aux myopes et aux presbytes.
23 Juⁿ 1883—1 an

Hotel Jacques-Cartier
Jos. BELIVEAU, Propriétaire.
23, 25, 27,
PLACE JACQUES-CARTIER,
Montreal.

CERCUEILS
DE
TOUTE GRANDEUR
ET DE
TOUS LES PRIX.

GRANDE RÉDUCTION!!!

Le sousigné désire annoncer au public qu'il tient maintenant un assortiment considérable de cercueils dans tous les goûts, qu'il vendra à des prix très réduits

Une visite sollicitée.

J. E. AUGER,
Victoriaville.

Etabli en 1853.
LA WATERTOWN

Cie. d'Assurance Agricole
PAR ACTIONS,
DE WATERTOWN, N. Y.

N'assure que les propriétés rurales et résidences privées.

Elle paie les pertes par le feu et la foudre que le feu s'ensuive ou non. Pertes remboursées pour les animaux tués par la foudre n'importe où sur la ferme.

CAPITAL CASH..... \$300,000,00
" REVENUS..... \$1,491,624.83

Cette compagnie a déposé \$100,000 entrés dans les mains du gouvernement de la Puissance comme garantie des pertes qu'elle pourra subir en Canada.

SAAC MUNSON Président.
H. M. TERNS Secrétaire.
DEWEY & BUCKMAN Agts généraux.
Brockville, Ont.

E. PIUZE, Agent local

Arthabaskaville. P. Q.

6 m. 25 Août 83.

RICHMOND, DRUMMOND
ET
YAMASKA

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU.
BUREAU A ULVERTON, P. Q.
ÉTABLIE EN 1879.

Les pertes sont payées promptement. On n'assure pas dans les villes et cités.

F. PREFONTAINE. Président.
JAS. ALEXANDER, Sect. Trésorier

LA CITOYENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE,
Contre le Feu
Contre les Accidents.

L. J. CANNON
Agent
Arthabaskaville

TERRE A VENDRE

La ferme connue comme "la terre de la factorie" sur la rivière Bécancour, à quatre milles de la

Station de Bulstrode,
contenant environ 180 acres, desquels, environ 60 acres sont partiellement en culture.

Il y a quatre maisons dessus avec d'autres bâtisses &c.

Cette propriété est formée des lots 22 et 23 dans le 1er rang de Bulstrode.

Pour autres informations s'adresser à

W. C. PENTLAND,
Trois Rivières P. Q.

TERRE A VENDRE.

Une des plus BELLES FERMES de Ste. Julie de Somerset,

200 Acres en Superficie

TRÈS FERTILE—BIEN BATIE,
A 2 MILLES DE L'EGLISE CATHOLIQUE.

Conditions faciles, s'adresser à

ARCHIBALD McKILLOP,

Ste. Julie.

LA BANQUE

Jacques Cartier

BATISSE VOISINE DU MAGASIN
de Mr D. O. BOURBEAU,

Victoriaville.

Toutes les affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale.

L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus.

Nous acceptons les dépôts de 25 centins et au-dessus.

J. A. COOKE;

Gérant,

J. E. MARION

Comptable

GLASGOW & LONDON,

CIE. D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU.

Aif. ASSELIN,

Agent

ARTHABASKA STATION.



1886.

SEPTIEME

PELERINAGE ASSOCIE

Annuel

D'ARTHABASKA

—A—

STE. ANNE DE BEAUPRE,

Sous la direction de MM. les curés

MARDI,

Juillet Prochain.

Le Train partira de Richmond à 10.30 hrs A. M. et arrêtera aux Stations suivantes :

Richmond.....	10.30	hrs.	A. M.
Dauville	11.00	"	"
Kingsey	11.15	"	"
Warwick.....	11.30	"	"
Arthabaska.....	Midi	"	"
Stanford.....	0.30	"	P. M.
Arrivée à Lévis à	3.00	"	"

COUCHER À STE. ANNE,

Départ de Ste. Anne mercredi, vers 8 hrs. A. M.

Départ de Québec à 1 heure et de Lévis à 1.30 hr. P. M.

PRIX, ALLER ET RETOUR

\$ 1.50.

ENFANTS AU-DESSOUS DE 12 ANS, \$0.75

Le quai et l'offrande aux Reves Peres sont aux frais des Pèlerins.

Billets bons pour 4 Jours.

G. I. Barthe.

Avocat et C. R.

(CI-DEVANT M. P. POUR RICHELIEU)

Tient actuellement son bureau à sa résidence No. 18 Rue des Champs [Avenue Laviolette.] Aussi un bureau à Nicolet, rue St Joseph, chez P. Prince, huissier, où il se rend tous les jendis. Suit les termes des Cours à Sorel, et de Révision et d'Appel. S'occupera particulièrement des affaires criminelles. Espère par son assiduité à la pratique obtenir une part du patronage public.

Trois-Rivières 24 Mai 1886 ---1 an.

DENTISTE

Le soussigné sera à l'Hôtel Albion, village d'Arthabaskaville, le dernier vendredi de chaque mois, jusqu'à nouvel ordre.

Le gaz végétal, dont l'usage est sans inconvénient ni danger, sera administré aux personnes qui le désireront comme par le passé.

Dr. G. W. ADAMS L. D. S.

Pelerinage Annuel.

A LA

Bonne Ste. ANNE de BEAUPRE

Le 9 AOUT prochain

Sous la direction de Mr. le curé de St. Medard de Warwick

Le train quittera Richmond le 8, dimanche, à 10 heures du soir et arrêtera à toutes les stations jusqu'à Somerset.

Départ de Warwick à 11 heures.

PRIX :

ALLER ET RETOUR, \$1.75,

Y compris l'offrande aux Reves Peres et le Quai.

Retour à Québec vers 3 heures.

Départ de Québec à 5 heures, et de Lévis à 5 heures.

Billets bons pour 4 jours.

Assurance Mutuelle contre le Feu

DE STANSTEAD & SHERRBROUKE

HEFABLI

BUREAU DES DIRECTEURS.

- LE-COL. C. T. WORRIS, Ascot
- DR. T. M. PRIME, Knowlton.
- M. F. ACKERT, Stanstead.
- JOSEPH BEDARD, Richmond.
- F. P. BUCK, Sherbrooke.
- S. H. C. MINER, Granby.
- GEO. H. ALLAN, Waterloo.
- U. A. BAILY, Cookshire.
- H. B. BROWN, Sherbrooke.
- S. H. C. MINER, Vice-Prés.
- GEO. ARMITAGE, Sec. and Treas.

Risques pris avec soin et Pertes ajustées libéralement & promptement réglées

GRANDES LIGNES évitées.

JE VIENS DE RECEVOIR
A L'OCCASION DES FETES
LE PLUS
Grand Assortiment

De beaux instrments qu'il y ait en Canada, consistant en Pianos à queue, (de tous les formats), Pianos droits, (nouveaux modèles), Pianos carrés et Orgues de Chapelles et de Salons.

PIANOS
Hazelton, Knabe,
Fischer, Dominion,
Kranich & Bach.

Orgues-Harmoniums "DOMINION", Tous instruments de Choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE
1676 Rue Notre-Dame, 1676
MONTREAL,

LIVRES DE CHANT,

**GRADUEL ET VESPÉRAL
ROMAIN,**

EN USAGE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

3e édition publiée par ordre du premier Concile provincial de Québec et augmentée des nouveaux offices placés à la fin des volumes. 2 volumes in-12

Re liure basane noir, tranche rouge \$3.00
" basane grise, tranche marbrée \$3.30
" mouton noir, tranche rouge \$3.50

En vente à la Librairie

J. B. ROLLAND & FILS.

Nos 6, 8, 10, 12 et 14 Rue Saint-Vincent.

3m.

MONTREAL.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District d'Arthabaska. }

COUR SUPERIEURE.

No. 65.

ARCADE RICHARD, Boulanger, demeurant dans le village de Warwick,

vs.

Demandeur,

ELISÉE LEMAY, ci-devant du même lieu, et maintenant absent de la Province, et demeurant à Lewiston, Etats-Unis; Ambrose L. Kent et Alphonse Turcotte de la cité de Montréal et y faisant affaires comme comptables, en société, sous les nom et raison de "Kent & Turcotte."

Défendeurs.

Il est ordonné au défendeur Elizé Lemay de comparaître dans les deux mois.

Arthabaskaville, 22 Mai 1836.

ADELARD PICHÉ,

MM. Grépeau & Côté

Procs. du Demdr.

Dép. P. C. S.

LEVAIN COMPRIMÉ

DE

FLEISCHMANN & Co

Manufacturiers et premiers fabricants en Canada de levain comprimé.

Ce levain est un pur extrait de grains choisis, absolument libre de toute chimistrie ou adultération, et a donné satisfaction universellement partout où il a été employé. Son en fait usage selon les directions, le pain sera beaucoup plus blanc et meilleur &c. que le pain fait avec d'autre levain.

Ecrivez pour un échantillon gratis. Tous les marchands bien posés le vendent. Les boulangers de première classe l'emploient. Essayez.

Entrepot : No. 70 RUE ST.
ANTOINE MONTRÉAL.
J. STEWART,
Gérant,

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal Hebdomadaire,
Parait tous les Samedis

ABONNEMENT.

Un an (Nécessairement d'avance)... \$1.50

On ne s'abonne pas pour moins d'une année.—Il sera chargé \$2.00 par année à ceux qui n'auront pas payé d'avance.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.

L'abonnement continuera tant que les arrérages ne seront pas payés s'il y en a.

Toute correspondance devra être accompagnée d'un nom responsable. Aucun écrit anonyme ne sera publié.

Les manuscrits publiés ou refusés, ne seront point retournés.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées à raison de 10 centins par ligne, pour la première insertion, et de trois centins pour les insertions subséquentes.

Toutes correspondances personnelles ou d'une nature intéressée, tous rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés, à titre de réclames, au taux de 20 centins par ligne

On traitera de gré à gré pour les annonces commerciales à long terme, pour lesquelles annonces, on fera une grande réduction, sinon, elles seront chargées aux taux ci-dessus.

On devra, dans tous les cas, donner à l'Administration avis de discontinuer toute annonce à l'expiration du temps fixé, sans quoi la publication en sera continuée au prix convenu, ou le tarif ci-dessus.

Toute lettre d'argent devra être enregistrée et adressée : *l'Union des Cantons de l'Est*, Arthabaskaville, P. Q.

Imprimé, rue de la Cour, à Arthabaskaville par Denis Leblanc pour le compte de Dme. V. H. Toussaint, éditeur propriétaire.